



Equipier de première intervention

Cadre réglementaire :

- Article R 4141 du Code du Travail,
- Règle APSAD R6,
- Article MS 51 de l'arrêté du 25 juin 1980,
- Articles spécifiques pour chaque type d'établissement (L, M, N, O, R, U, J, ...)

Public concerné :

L'ensemble du personnel.

Objectifs de la formation :

A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- Connaître les risques liés à l'incendie,
- Réagir efficacement face à un départ de feu,
- Reconnaître le signal d'alarme,
- Organiser et gérer une évacuation,
- Accueillir et renseigner les secours externes.

Contenu de la formation :

- Théorique :
 - La combustion (triangle du feu) et ses effets,
 - Les classes de feux et les agents extincteurs,
 - Les procédés d'extinction,
 - But de l'évacuation,
 - Moyens d'alarme, moyens d'alerte,
 - Les consignes et les plans d'évacuation,
 - Mise en sécurité par transfert horizontal (type U et J).

- Pratique :

Exercices pratiques sur feux réels.

A partir d'un thème choisi au préalable, la simulation d'un départ de feu (générateur de fumée) pourra induire :

- La prise en compte de l'alarme,
- L'alerte des secours et de la hiérarchie,
- L'attaque du feu,
- La gestion de l'évacuation (ou transfert horizontal),
- Le recensement et accueil des secours externes,
- Le bilan de l'exercice.

Effectifs :

Maximum 12 personnes.

Durée de la formation :

- 3h30

Matériel pédagogique :

- Théorie :
 - Présentations Power-Point,
 - Vidéos.
- Pratique :
 - Utilisation de différents types d'appareils extincteurs ; Eau pulvérisée, CO2 et poudre si nécessaire,
 - Bac à feu écologique,
 - Générateur de fumée,
 - Brassards guide évacuation, serre file

Lieu de formation :

SUR SITE ENTREPRISE EXCLUSIVEMENT

Validation de la formation :

- Attestation de formation individuelle délivrée à la facturation,
- Signature du registre de sécurité.

Contact :

Willy PASTRIE
PREVENSI FORMATION
1044 Chemin des Aspres
06410 BIOT
Tél. : 06.34.24.29.19
email : contact@prevensi.fr

